Compte-Rendu
Conseil Communautaire
du Jeudi 19 mai 2022 à 20 h 00

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 13 mai 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD*, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Michel MAROT*, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs :
Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Didier PITOU
Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Eric ZO
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

Représentés :
Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Serge GODARD représenté par Sylvain GANDAIS

Absents excusés :
Pascal SUARD
Fabrice GLORIA
Virginie VIOLET

Absents :
Charlène RENARD
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE
François HUREL

*arrivés en cours de séance

ORDRE DU JOUR

Administration Générale

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 03 février 2022
- Délibérations prises par le Bureau Communautaire les 7 avril et 5 mai 2022 dans le cadre de sa délégation d'attribution
- Décisions du Président prises dans le cadre de sa délégation d'attribution
- Rapport d'activité 2021
- Organisation du « jeu concours Biches Festival » sur Instagram

Economie

- Délégation au Département de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise
- Convention d'autorisation de financement complémentaire en matière d'immobilier d'entreprise avec la Région Normandie
- Indemnités d'éviction EARL du Souchey

Finances

- Décision modification n° 1 – Budget annexe Piscine – Diagnostic technique et étude prospective sur l'organisation du complexe Cap'Orne
- Association « La Croc'cinelle de la Risle » : annulation des loyers 2022 à compter du mois d'avril

Scolaire

- Désaffectation des locaux de l'école de Glos la Ferrière

Tourisme et Présence Culturelle

- Demande de subvention de l'association « Sur les Chemins de l'Abbaye de Saint Evroult en Ouche »

Sport

- Demande de subvention : Subaquatique Club du Pays de L'Aigle

Aménagement du Territoire

- ANRU - Projet de rénovation urbaine du quartier de la Madeleine à L'Aigle - avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de partenariat
- Construction du complexe culturel cinéma-salle de spectacle : avenant n° 5 au contrat de maîtrise d'œuvre
- Délégation donnée au Bureau Communautaire pour l'attribution aux particuliers des aides directes dans la convention de l'OPAH sur le territoire de la CdC et de l'OPAH-RU sur le centre-Ville de L'Aigle

Sports

- Revalorisation des tarifs du bowling site Cap'Orne

Patrimoine Bâti

- Aire d'accueil des Gens du Voyage - revalorisation des tarifs eau/assainissement et électricité

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 03 février 2022

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 03 février 2022 a été adopté à l'UNANIMITÉ.

Délibérations prises par le Bureau Communautaire les 7 avril et 5 mai 2022, dans le cadre de sa délégation d'attribution

Monsieur le Président informe les membres du Conseil des délibérations prises par le Bureau Communautaire les 7 avril et 5 mai 2022 dans le cadre de sa délégation d'attribution.

Décisions du Président prises dans le cadre de sa délégation d'attribution

Monsieur le Président informe les membres du Conseil des décisions prises dans le cadre de sa délégation d'attribution.

- **Délibération n° 2022-05-19-107**
  Rapport d'activité 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **PREND** acte de la présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

- **Délibération n° 2022-05-19-108**
  Organisation du « jeu concours Biches Festival » sur Instagram

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'organisation du jeu concours Biches Festival sur le réseau social Instagram
- **VALIDE** le règlement du jeu concours

- **Délibération n° 2022-05-19-109**
  Délégation au Département de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **RAPPORTE** la délibération n° 2021-09-30-158 du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2021 approuvant l'avenant n° 1 à la convention de délégation de compétence d'aide à l'immobilier avec le Département de l'Orne

- **APPROUVE** le règlement des aides à l'immobilier d'entreprise

- **APPROUVE** la convention de délégation de compétence d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises avec le Département de l'Orne

- **DELEGUE** au Conseil Départemental de l'Orne la compétence d'octroi de tout ou partie des aides à l'immobilier d'entreprise, conformément à la convention y afférente

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

- **Délibération n° 2022-05-19-110**
  Convention d'autorisation de financement complémentaire en matière d'immobilier d'entreprise avec la Région Normandie

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la convention d'autorisation de financement complémentaire en matière d'immobilier d'entreprise entre le Conseil Régional de Normandie et la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle
- **AUTORISE** le Conseil Régional de Normandie à mettre en place le financement complémentaire en matière d'immobilier d'entreprise,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

- **Délibération n° 2022-05-19-111**
  Indemnité d'éviction EARL du Souchey

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le versement d'une indemnité d'éviction d'un montant de 22 000 € au profit de l'EARL du Souchey pour la libéralisation de la parcelle cadastrée section ZE 197 sise au lieudit « La Pichotière » à Saint Sulpice sur Risle,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente décision
- **DIT** que le montant sera prélevé sur le budget annexe Parc d'Activité

- **Délibération n° 2022-05-19-112**
  Décision modificative n° 1 - Budget annexe Piscine - Diagnostic et étude prospective sur l'organisation du complexe Cap'Orne

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **VOTE** la décision modificative n° 1 du budget annexe Piscine comme présentée ci-dessous.

Budget piscine DM 1			Etude prospective sur le Complexe Cap'Orne	
INVESTISSEMENT	**Chapitre**	**Article**	**Intitulé / objet**	**Proposition**
Dépenses	20	2031	Frais d'études	10 000 €
	23	2313	Constructions	-10 000 €
			Total Dépenses d'investissement	**0 €**
			Equilibre de la section	**0 €**

- **Délibération n° 2022-05-19-113**
  Association « La Croc'cinelle de la Risle » : annulation des loyers 2022 à compter du mois d'avril

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- **DECIDE** d'annuler les loyers de l'Association « La Croc'cinelle de la Risle » pour une période de 9 mois du 1er avril au 31 décembre 2022 représentant une somme de 3 281,46 €.

- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente décision

VOTE : 48 POUR
1 CONTRE Philippe THOURET

- **Délibération n° 2022-05-19-114**
  Désaffectation des locaux de l'école de Glos la Ferrière

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ:

- **APPROUVE** la désaffectation de l'école de Glos la Ferrière - commune de La Ferté-en-Ouche,

- **DECIDE** de rétrocéder à la commune de La Ferté-en-Ouche le bien mis à disposition

- **DONNE** pouvoir au Président pour signer tout document se rapportant à ce dossier

- **Délibération n° 2022-05-19-115**
  Demande de subvention de l'association « Sur les Chemins de l'Abbaye de Saint Evroult en Ouche »

Hervé HAREL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **OCTROIE** une subvention de 300 € à l'association « Sur les Chemins de l'Abbaye de Saint Evroult en Ouche» pour l'organisation les 20 et 21 août 2022 des « Rendez-vous de Saint Evroult »

- **OCTROIE** une aide matérielle par la mise à disposition de grilles d'exposition du complexe « La Cantonade ».

- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2022

- **Délibération n° 2022-05-19-116**
  ANRU - Projet de rénovation du quartier de la Madeleine à L'Aigle - avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de partenariat

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de partenariat

- **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant.

- **Délibération n° 2022-05-19-117**
  Construction du complexe culturel cinéma-salle de spectacle : avenant n° 5 au contrat de maîtrise d'œuvre

Jean SELLIER, Philippe VAN-HOORNE et Serge DELAVALLÉE ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'avenant n° 5 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du complexe culturel à L'Aigle, annexé à la présente délibération, pour un montant de 171 256,67 € HT portant le marché de maîtrise d'œuvre à 921 969,45 € HT, soit 1 106 363,34 € TTC

- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire de la CdC pour cette opération, à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier avec le groupement de Maitrise d'œuvre (Archidev mandataire)

- **Délibération n° 2022-05-19-118**
  Délégation donnée au Bureau Communautaire pour l'attribution aux particuliers des aides directes inscrites dans la convention de l'OPAH sur le territoire de la CdC et l'OPAH-Ru sur le centre-Ville de L'Aigle

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **VALIDE** le processus d'attribution et de versement des aides directes aux particuliers qui s'inscrivent dans le cadre des conventions OPAH CdC et OPAH RU à L'Aigle, tel qu'indiqué ci-dessus.

- **DELEGUE** au Bureau Communautaire l'attribution aux particuliers des aides directes inscrites dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la CdC et de l'OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le centre-ville de L'Aigle.

- **Délibération n° 2022-05-19-119**
  Revalorisation des tarifs du bowling site Cap'Orne

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **ADOPTE** les tarifs du Bowling Cap'Orne à compter du 1er juin 2022, comme mentionnés dans le tableau ci-après

TARIFS BAR BOWLING CAP ORNE APPLICABLE A PARTIR DU 01/06/2022			
DESIGNATION	TARIFS AU 01/06/22		
	HT	TVA	TTC
TARIFS BOWLING			
Du mardi au vendredi avant 20 heures	3,42 €	20%	4,10 €
Du mardi au jeudi après 20 heures	3,75 €	20%	4,50 €
Le vendredi à partir de 20 heures	4,33 €	20%	5,20 €
Samedi, dimanche et jours fériés	4,33 €	20%	5,20 €
Location chaussures	1,42 €	20%	1,70 €
Carnet bowling 50 parties (CE, associations)	145,83 €	20%	175,00 €
FORFAIT ASSOCIATIONS RETRAITES (3 parties - le vendredi de 14h à 18h)	225,00 €	20%	270,00 €
TARIFS BAR			
VITTEL 25 cl	1,83 €	20%	2,20 €
SIROP A L'EAU	1,58 €	20%	1,90 €
SUPPLEMENT SIROP	0,17 €	20%	0,20 €
JUS DE FRUIT	2,08 €	20%	2,50 €
ICE TEA	2,25 €	20%	2,70 €
SODA	2,25 €	20%	2,70 €
RED BULL	2,50 €	20%	3,00 €
BIERE HEINEKEN	2,50 €	20%	3,00 €
BIERE AFFLIGEM	2,50 €	20%	3,00 €
BIERE LEFFE BRUNE / MORT SUBITE	3,17 €	20%	3,80 €
BIERE DESPERADOS	3,33 €	20%	4,00 €
MONACO	2,50 €	20%	3,00 €
PANACHE	2,50 €	20%	3,00 €
COCKTAIL AVEC ALCOOL	5,67 €	20%	6,80 €
COCKTAIL SANS ALCOOL	4,00 €	20%	4,80 €
BOUTEILLE DE CHAMPAGNE	33,33 €	20%	40,00 €
CAFE	1,25 €	20%	1,50 €
CAFE CREME	1,42 €	20%	1,70 €
DECAFEINE	1,33 €	20%	1,60 €
CHOCOLAT	2,08 €	20%	2,50 €
THE	2,08 €	20%	2,50 €

- **DIT** que les autres tarifs (piscine, espace forme) restent inchangés

- **Délibération n° 2022-05-19-120**
  Aire d'accueil des Gens du Voyage

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- **FIXE** les tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous à compter du 1er juillet 2022

Tarification	Unité	tarifs à compter du 01/07/2022
Tarif à la nuitée	Forfait	2.95 €
Tarif eau/assainissement	m³	4.03 €
Caution	Forfait	100.00 €
Tarif électricité	Kw/h	0.25

- **DIT** que la délibération n° 2021-12-26-236 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2021 sera abrogée à compter du 1er juillet 2022

- **Délibération n° 2022-05-19-121**
  Demande de moratoire fermeture de classes

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'UNANIMITÉ :

- APPROUVE la demande de moratoire contre la fermeture de classes

QUESTIONS DIVERSES

Il a été signalé que suite au diagnostic, des chemins de randonnée ont été répertoriés suivant les critères de notation du Département. Il est proposé que les chemins non retenus, s'ils sont soumis à des améliorations qui amèneraient une meilleure notation, puissent faire l'objet d'une révision.

Les travaux de la ressourcerie sont commencés avec une ouverture programmée fin 2022.

Au vu d'une commission départementale de présence postale qui se tiendra le 21 juin prochain, il sera abordé le souci des boites aux lettres (cidex) qui sont très mal entretenues afin d'obtenir une action des services postaux.

La journée olympique et paralympique se déroulera le 23 juin prochain lors de laquelle quiconque pourra réaliser 2 024 mètres.

Il a été signalé que les contrôles d'assainissement autonomes n'étaient pas réalisés correctement chez les particuliers par le cabinet de contrôle.

Les 24 heures de la Biodiversité se dérouleront à Saint Sulpice sur Risle les 4 et 5 juin prochain.

La fête communale de Saint Martin d'Ecublei se tiendra les 5 et 6 juin avec un vide grenier.

Il a été confirmé que la société MTB 111 était installée sur le site de Mazeline et si qu'elle payait un loyer.

Une 1ère analyse sur le PLUi a été réalisée par les services de la DDT.

Une manifestation contre l'éolien se tiendra sur la RN 12 conjointement avec les départements de l'Eure et de l'Eure et Loire.

La fête de Vitrai sous L'Aigle intitulée « Vitrai en couleur » se tiendra les 5 et le 6 juin prochain.

Les travaux d'éparage ont été commencés pour tous les lots.

L'inauguration des pôles de santé de Moulins la Marche, Aube et la Ferté Fresnel se tiendra le 24 juin 2022.

L'Inspecteur Général du Ministère de l'Environnement a été reçu le vendredi 13 mai dernier concernant le dossier éolien de Bois Seigneur.

La prochaine commission Economie se tiendra le mardi 7 juin 2022 à 18 h 00 à la salle du PSLA de L'Aigle.

La fête foraine des 4 Jours de l'Aigle se tiendra le weekend de l'ascension du 26 au 29 mai 2022.

Le vernissage de l'exposition de Catherine CHANTELOUBE agrémenté d'un spectacle se tiendra à la Manufacture Bohin le samedi 21 mai à 18 h 00.

La prochaine commission Sport se tiendra le mardi 7 juin à 18 h 30 au pôle sportif intercommunal.

Le prochain Conseil d'Administration du CIAS se tiendra le mardi 7 juin à 18 h 30 dans la salle du sous-sol de la CdC.

La ½ finale de Nationale 3 de twirling bâton se déroulera tout le weekend prochain au pôle sportif intercommunal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

Le Président,
Jean SELLIER

CdC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE